



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le mercredi 13 mai 2026 — Vol. 49 N° 1

Étude des crédits du ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation (1) : volet Capitale-Nationale

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2026

Commission de l’aménagement du territoire

Le mercredi 13 mai 2026 — Vol. 49 N° 1

Table des matières

Capitale-Nationale	
Discussion générale	1
Adoption des crédits	20
Documents déposés	21

Intervenants

- M. Sébastien Schneeberger, président
- M. Jean-François Simard
- M. Marc Tanguay
- M. Etienne Grandmont
- M. Pascal Paradis
- M. Mario Asselin
- * M. André Roy, Commission de la capitale nationale
- * Témoin interrogé par les membres de la commission

Le mercredi 13 mai 2026 — Vol. 49 N° 1

**Étude des crédits du ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation (1) : volet Capitale-Nationale**

(Onze heures trente et une minutes)

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, bon matin à tous. Ayant le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte.

Alors, la commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et habitation pour l'exercice financier 2026-2027. Une enveloppe de 1 h 30 min est allouée à cette étude de crédits.

Alors, est-ce qu'il y a des remplaçants, M. le secrétaire?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Lévesque (Chauveau) remplace Mme Grondin (Argenteuil); M. Asselin (Vanier-Les Rivières) remplace M. Rivest (Côte-du-Sud); M. Tanguay (LaFontaine) remplace M. Ciccone (Marquette); et Mme... M., pardon, Grandmont (Taschereau) remplace Mme Labrie (Sherbrooke).

Capitale-Nationale

Discussion générale

Le Président (M. Schneeberger) : Merci beaucoup. Alors, comme d'habitude, nous procédons à une discussion d'ordre général, incluant les questions et réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin et puis... à 13 heures précises.

Alors, bonjour, M. le député de LaFontaine. Alors, étant donné que vous représentez l'opposition officielle, vous allez partir les travaux, la discussion. Vous avez un temps de 17 min 50 s pour le premier bloc. À vous.

M. Tanguay : Merci. Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, vous saluer. Merci de présider nos travaux. Saluer le ministre et celles et ceux de son cabinet et du ministère qui l'accompagnent, les collègues de la banquette ministérielle et le collègue de la deuxième opposition.

M. le Président, bien, je dois vous dire que c'est particulier, de questionner le ministre que je... que l'on se connaît... on se connaît de longue date, de très, très, très longue date. Alors, vous ne devriez pas trop avoir de rappels au règlement, normalement, mais c'est... vous savez, des fois, en amitié, des fois, là, on peut se payer la traite, mais le tout sans acrimonie, très certainement. Je me suis mis de côté le bilan libéral dans la Capitale-Nationale, M. le Président, mais on va surtout parler... des fois que j'aie eu une attaque en disant : Vous n'avez rien fait, mais on va surtout parler du bilan de la CAQ depuis huit ans, là, on peut dire depuis huit ans.

Le pont d'étagement Lebourgneuf. C'est nécessaire, le pont d'étagement Lebourgneuf. Intersection autoroute Robert-Bourassa et boulevard Lebourgneuf, c'est 70 000 véhicules qui passent là, par jour, selon les données les plus récentes. Depuis 2018, c'est une demande de la ville de Québec. Or, le 1er avril 2025, le ministère des Transports a relégué ce projet important là aux oubliettes. Pourquoi ça n'a pas été fait? C'est nécessaire. Puis est-ce que ça va avancer pour le temps qu'il reste au gouvernement actuel?

Le Président (M. Schneeberger) : M. le ministre.

M. Simard : Très bien. Alors, M. le Président, heureux d'être parmi vous. C'est ma première étude de crédits, c'est mon baptême du feu, très heureux de le faire sous votre présidence. Vous me permettrez d'abord, en première réponse, comme le veut la tradition, de saluer et de présenter les personnes qui m'accompagnent. Au premier chef, mon chef de cabinet, M. Pierre-Alexandre Normand. J'aimerais saluer mon sous-ministre adjoint, M. Hugo Roy, saluer également la présence du président-directeur général de la Commission de la capitale nationale, M. André Roy, pas de parenté entre les deux. Saluer également les membres du personnel de mon équipe qui m'accompagnent et, bien sûr, les députés de la majorité ministérielle, que je suis très heureux de retrouver, dont deux très fiers députés de la région de Québec, mon collègue de Vanier et mon collègue de Chauveau. Alors, pour en venir... Et puis je salue également, bien sûr, mes collègues de l'opposition, je... très heureux de passer 1 h 30 min avec eux.

Et on commence donc avec le pont d'étagement. Vous savez, un éléphant, M. le Président, ça se mange une bouchée à la fois. Donc, on a plusieurs grands défis en matière de transport autoroutier à Québec, et nous avons fait, je pense, oeuvre utile en travaillant sur le développement du pont de l'île d'Orléans, qui sera une signature magnifique pour la région de Québec. On travaille également à hauteur de plusieurs centaines de millions à la rénovation, à la restauration de la tête des ponts. Nous avons également comme projet de mobilité le tramway. Donc, on ne peut pas tout faire en même temps. Je comprends l'importance du projet qui est soulevé par mon collègue. C'est un axe central qui nous donne notamment accès à l'un des plus importants centres commerciaux de la région

de Québec. Et puis c'est sûr qu'en soi l'idée de principe est très bonne, mais, pour l'instant, ce n'est pas priorisé. Ça reste dans un univers, bien sûr, 2026-2036. Donc, on ne dit pas non au projet, mais, comme il faut prioriser, on commence par les dossiers dont je viens de vous parler.

M. Tanguay : M. le Président, mon collègue le ministre dit : Un éléphant, ça se mange une bouchée à la fois. Je lui dirais aussi, dicton pour dicton, qu'on peut marcher et mâcher de la gomme en même temps. Maintenant, la question est de savoir... l'éléphant, c'est sûr, si on prend une bouchée aux deux ans, l'éléphant va être encore debout en 2000... en 2200, là. Alors, une fois qu'on a dit ça, M. le Président, c'est important, c'était une priorité identifiée par le gouvernement, c'est une demande de la ville, 70 000 véhicules. Quand on parle que c'est important de désengorger la Capitale-Nationale, Québec, ça passe par là. Dois-je rappeler au ministre qu'on est aux coins de Galeries de la Capitale, du Walmart, il y a là la résidence Le Marc-Aurèle également, et ça se développe au nord de la ville? Ce que je comprends, c'est qu'il n'y a rien dans le PQI, ni même à l'étude, ni même... il n'y a rien, rien, rien de prévu au moment où on se parle.

Le Président (M. Schneeberger) : M. le ministre.

M. Simard : Alors, M. le Président, comme vous le savez, la première ministre, l'actuelle députée de Sanguinet, lors de sa course à la chefferie, a ciblé ce projet comme étant un projet important pour la capitale qui peut, bien sûr, comme l'a dit mon collègue, participer au désengorgement... au désengorgement, dis-je. Mais, ceci étant dit, il faut y aller une étape à la fois, dans le respect de la capacité de payer des contribuables. Et, pour l'instant, nous avons priorisé les projets en matière de transport dont je vous ai préalablement... préalablement parlé, qui vont très bon train, notamment le pont de l'île d'Orléans et les travaux à la tête des ponts, qui sont cruciaux, qui sont urgents. Et celui, donc, du projet du pont d'étagement de Lebourgneuf suivra subséquemment, dans l'horizon 2026-2036.

M. Tanguay : 2036?

M. Simard : 2026-2036.

M. Tanguay : Mais il n'y a rien de prévu au moment. Alors, avis à celles et ceux, là, qui sont impactés par ça, là, le pont d'étagement de Lebourgneuf, là, on n'est pas rendus dans la bonne section de l'éléphant pour prendre cette bouchée-là. Attendez, peut-être qu'on va être rendus dans la fesse gauche de l'éléphant, vous êtes là. Ça va peut-être, avec la CAQ, prendre des décennies, mais ça, vous aurez la parole le 5 octobre prochain.

Autre sujet sous le thème Abandon de projet, le Réseau express de la Capitale annonce, tambours et trompettes, M. le Président, en mai 2021, 104 kilomètres de voies réservées plus les stationnements incitatifs sur les autoroutes Félix-Leclerc, Henri-IV, Robert-Bourassa, Laurentienne, 1^{re} avenue, boulevard Charest, boulevard Pierre-Bertrand, rue Clemenceau, rue Seigneuriale. Le but, c'est de désengorger les banlieues nord, notamment, et de s'assurer... Donc, ça avait été annoncé, 844 millions en mai 2021, et ça a été mis de côté. Ça a été complètement abandonné. En mars 2025, le Conseil des ministres a pris acte de l'abandon. Il est donc retiré du tableau du PQI. Ça, je ne lui demanderai pas d'expliquer l'abandon, là, mais ça, est-ce que ça aussi, c'est dans une partie de l'éléphant où on n'a pas encore à prendre notre bouchée?

Le Président (M. Schneeberger) : ...M. le ministre.

M. Simard : Bien, M. le Président, mon collègue de LaFontaine soulève un enjeu très important, qui est celui de la mobilité durable à Québec, dont les notions de rabattement, dont les notions de priorisation de voies pour les autobus font partie. Et la priorité de notre gouvernement, et on l'a encore démontré tout récemment par le devancement d'un projet de 55 millions de dollars, la priorité du gouvernement en matière de mobilité durable demeure le tramway. Nous avançons rapidement dans ce dossier en collaboration avec CDPQ Infra, avec, bien sûr, la ville de Québec, et c'est là, notre priorité pour la mobilité durable.

M. Tanguay : M. le Président, on repassera la priorité, là, ça fait... dans leur huitième année, la Coalition avenir Québec. Puis on a appris, dans les dernières semaines, que les arbres, finalement, allaient être coupés, là. Alors, la priorité... Une chance que c'était prioritaire, M. le Président. Et rappelons-nous que le Réseau express de la Capitale est là aussi pour rabattre vers le tramway les gens qui veulent... qui arrivent des banlieues et qui veulent utiliser le tramway. J'aime bien l'analogie «un éléphant, ça se mange une bouchée à la fois», mais, à un moment donné, il faut que les choses arrivent en même temps pour que le tramway puisse desservir le maximum de population. Les deux projets vont de pair. Alors, je ne m'explique pas, et je reviens avec ma question, le ministre... ce Réseau express de la Capitale n'est pas prévu dans aucun carton du gouvernement.

• (11 h 40) •

M. Simard : Bien, M. le Président, comme vous le savez, la région de Québec, elle est très vaste, elle est très large et elle sollicite une pensée globale dont feront partie différentes logiques de rabattement vers la structure, la colonne vertébrale qu'est le tramway. Donc, il ne s'agit pas de multiplier les... comment dire, les réseaux et les

parcours, il s'agit de rendre ce qui existe actuellement le plus efficace possible. Et, à cet égard, nous sommes, bien sûr, très, très à l'écoute des projets du RTC, de la ville de Québec.

M. Tanguay : J'entends le ministre, M. le Président, mais j'ai... honnêtement, là... L'article, le 27 mars 2025, d'Olivier Lemieux, je le cite : «Il s'agit d'un revirement important pour la CAQ, qui misait sur son réseau de voies réservées pour permettre un "rabattage" des résidents de la banlieue nord vers le tramway, qui doit circuler d'est en ouest entre les secteurs Charlesbourg et Legendre.» C'est nécessaire. Pour que le tramway ça marche, c'est nécessaire d'avoir ça. Mais j'entends du ministre... de dire : Bien, on va faire d'abord le tramway puis, après ça, on va se casser la tête pour comment on va rabattre les gens pour qu'ils prennent le tramway. En tout respect, je le déplore, M. le Président. Encore une fois, il faut être capable d'avancer tous ces projets-là pour que ça marche.

Le Président (M. Schneeberger) : ...le ministre.

M. Simard : Oui, je vous remercie, M. le Président. Je pense que le député de LaFontaine sera d'accord avec moi pour dire que, dans une action globale et intégrée, il faut être stratégique. C'est ce que nous tentons de faire en priorisant les travaux du tramway, qui sont très, très, très importants, et en respectant aussi la capacité de construction, parce que vous savez que l'économie de la grande région de Québec roule à plein régime. Et il faut aussi harmoniser l'ensemble des commandes que l'on... que l'on fasse pour ne pas faire exploser la machine, parce qu'on est déjà en pénurie de main-d'oeuvre, hein, et donc il faut respecter la capacité globale également de l'industrie à pouvoir produire les commandes qu'on lui passe.

M. Tanguay : Pourquoi, M. le Président, ils ont fait l'annonce pareil en mai 2021? Qu'est-ce qu'ils ont appris en chemin qui, aujourd'hui, fait en sorte qu'ils ne peuvent pas le faire? Qu'est-ce qu'il y a de nouveau? Tout ce que le ministre dit là, ils le savaient en 2021.

M. Simard : Bon, écoutez, moi, je suis arrivé en mandat il y a huit mois, et ma priorité, comme ministre et responsable de la région de Québec, c'est de donner un coup d'élan pour le tramway. C'est très important, c'est un legs important de la CAQ. Nous avançons à vitesse grand V, et je suis très heureux, donc, de nos réalisations à cet égard, notamment une annonce très importante qu'on a faite la semaine dernière, un devancement des travaux à hauteur de 55 millions. Cela prouve le sérieux et la volonté du gouvernement d'avancer dans ce dossier qui est prioritaire en matière de développement durable.

M. Tanguay : Que veut dire le ministre quand il dit : Moi, je suis arrivé en poste depuis huit mois?

M. Simard : Bien, je suis arrivé en mandat comme ministre responsable de la région de Québec il y a... le 10 septembre dernier.

M. Tanguay : Pourquoi dites-vous cela?

M. Simard : Bien, je vous dis ça parce que c'est factuel.

M. Tanguay : Mais vous voulez envoyer quel message? Parce que je vous pose des questions sur vos prédécesseurs. Vous nous dites : Je suis là depuis huit mois. Ça veut dire quoi, ça?

M. Simard : Bien, c'est parce que, tout à l'heure, vous me parliez de mes priorités, comment je voyais ça comme individu. Moi, je vous dis que, comme ministre responsable de la région de Québec, je suis en mandat depuis le 10 septembre dernier et j'en suis très heureux. On exerce un leadership fantastique dont j'espère qu'on pourra se reparler dans l'heure qui vient. Moi, je ne vois pas quel est le problème de vous rappeler que j'ai été nommé le 10 septembre, quand j'ai été nommé le 10 septembre.

M. Tanguay : Bien, je vois un message...

M. Simard : Je ne vois pas...

M. Tanguay : Je vois un...

Le Président (M. Schneeberger) : ...

M. Tanguay : Hein?

Le Président (M. Schneeberger) : Pas en même temps. Moi, je n'interviens pas entre les deux...

M. Tanguay : Ça va bien, là.

Le Président (M. Schneeberger) : ...mais, si vous vous coupez, bien, je vais intervenir. Ça fait que respectez ça, puis ça va bien aller.

M. Tanguay : Je vous pose des questions sur des décisions prises par votre gouvernement avant votre arrivée.

M. Simard : Oui, oui.

M. Tanguay : Vous dites : Moi, je suis arrivé il y a... je suis arrivé il y a seulement huit mois. Quel message vous voulez envoyer? Vous n'avez pas dit ça de façon anodine, là, c'est...

M. Simard : Non.

M. Tanguay : Il y a un message derrière ça, parce que vous êtes redevable de répondre aux questions avant votre arrivée, n'est-ce pas?

M. Simard : Cher collègue, vous êtes un parlementaire expérimenté, alors n'essayez pas de me faire dire ce que je n'ai pas dit. Je suis ici dans une logique de continuité de mes prédécesseurs. J'assume les actions qu'on a faites depuis le début de notre mandat, mais je vous dis que, par ailleurs, c'est factuel, je suis arrivé en mandat le 10 septembre. Si vous voulez que je continue à vous répéter pendant 1 h 30 min que je suis arrivé en mandat il y a huit mois, bien, que voulez-vous...

M. Tanguay : Parce que vous m'avez servi...

M. Simard : Si c'est le seul sujet qui vous intéresse...

M. Tanguay : Vous m'avez servi ça comme réponse à la question que je repose, donc : Qu'est-ce qui a changé, depuis l'annonce de mai 2021 à aujourd'hui, pour que ce ne soit plus une priorité? Qu'est-ce que vous avez appris de nouveau?

M. Simard : Bien, moi, je vous dis qu'on a une grande priorité, une grande priorité qui se manifeste à travers les choix politiques que nous faisons, qui est de bonifier, dans le fond, l'effort que l'on fait au niveau du tramway pour faire devancer nos travaux. Moi, j'y tiens mordicus comme ministre de la région de Québec.

M. Tanguay : Donc, Réseau express Capitale, pas prévu dans les cartons à nulle part, pas d'échéance.

M. Simard : Pour l'instant, c'est en discussion avec le RTC et la ville de Québec. C'est quelque chose qu'on regarde quand même, qui est sur notre écran... sur notre écran radar.

M. Tanguay : Parfait. Garage Newton, le Réseau de transport de la Capitale, RTC, a dit qu'il... que c'est un projet névralgique. Il y a deux garages présentement, ils sont à pleine capacité. Le gouvernement exige qu'il y ait achat d'autobus électriques. Donc, le RTC a déjà mis près de 90 millions, un autre article parlait de 94 millions dépensés. Ça, le gouvernement a mis ça sur la glace. Trouvez-vous que c'est une... Pourquoi avoir mis ça sur la glace?

M. Simard : Bien, je... De mémoire, vous aviez, je crois, fait cet échange avec la ministre du Transport, l'actuelle députée de Louis-Hébert, il y a déjà un certain temps, lorsque cette décision gouvernementale avait été prise de surseoir à des investissements qui, de mémoire, là, étaient très, très, très élevés. On pourra vérifier le prix, là, mais on était dans les centaines de millions de dollars, puis on jugeait que, finalement, le jeu n'en valait pas la chandelle et qu'il fallait, comment dire, revoir la planification à cet égard.

M. Tanguay : Et vous dites quoi au RTC qui a besoin d'un garage?

M. Simard : Bien, on est en... Écoutez, il y a une réflexion qu'on doit faire sur la capacité de payer des contribuables, sur la qualité des services rendus, sur la pertinence des structures choisies, et c'est ce que nous avons fait.

M. Tanguay : Mais ça fait que vous dites au RTC de mettre ses autobus où? Les autobus électriques, est-ce qu'il arrête d'en acheter? Il les met où? Vous dites quoi au RTC, là? Vous êtes aux commandes.

M. Simard : Bien, écoutez, là, vous soulevez l'enjeu de... notamment des autobus électriques puis de tout l'enjeu de l'électrification des transports. Bien, à cet égard, bien, écoutez, je ne suis pas le spécialiste de la question du transport. On a un ministre qui s'en occupe, puis, à l'étude des crédits, vous pourrez très certainement leur adresser la question.

M. Tanguay : Oui, mais vous êtes le ministre responsable de la Capitale-Nationale. Ça fait que ce sont des enjeux majeurs, là. Quand on parlait de réseau express, quand on parlait de... le pont à étagement Lebourgneuf, quand on parle du garage, ce sont des enjeux que vos prédécesseurs ont... ne se sont jamais privés pour être impliqués, étaient au courant, puis de répondre aux questions. Le RTC, c'est le vivre-ensemble, le collectif, et eux disent : On engloutit 94 millions. Trouvez-vous que c'est une bonne façon d'investir les fonds publics, d'avoir déjà mis 94 millions dans un projet que vous avez décidé d'arrêter?

M. Simard : Bien, M. le Président, je répondrais à ça qu'il faut faire face aux réalités budgétaires qui sont les nôtres. Chaque dollar compte. Il y a toutes sortes de logiques d'entreposage que l'on peut envisager. Et puis moi, mon objectif, c'est de pouvoir penser la suite des choses correctement, à travers notre capacité de pays, j'insiste là-dessus, avec le RTC.

M. Tanguay : Alors, est-ce que vous... Puis, encore une fois, le garage Newton, je veux dire, ça avait été... les premières estimations en 2019, mars 2020, des décisions 2021-2023, travaux préparatoires, après avoir passé en planification, 2024, feu vert au RTC. Qu'est-ce que... vous avez découvert en cours de route la capacité de payer des Québécois?

M. Simard : Non, pas du tout. Il y a des enjeux de pertinence opérationnelle, il y a des enjeux, bien sûr, comme vous le dites, de viabilité financière. Et puis on a un spécialiste en matière de transport qui, lors de l'étude des crédits, pourra parfaire cette réponse.

M. Tanguay : Bon. Donc, trois projets, M. le Président, qui ont été abandonnés. L'état des ponts, le ministre a-t-il un rapport ou une évaluation quant à la durée de vie des deux ponts, pont de Québec et pont Laporte?

M. Simard : Bien, je ne suis pas un... comment vous dire, je vous redis que je ne suis pas le ministre des Transports et je ne connais pas, bien sûr, dans le menu détail, de manière spécifique, la durée du pont de Québec ni la durée du pont Pierre-Laporte. Ce que je sais, toutefois, c'est que nous avons besoin d'un troisième lien pour assurer la sécurité économique, la sécurité routière du Grand Québec métro. On n'a que trois ponts... en fait, que... oui, que trois ponts entre la Gaspésie et Montréal, et je suis partisan, comme vous le savez, d'un troisième lien, notamment à l'est.

M. Tanguay : Il sera livré en, selon vos plans, quelle année, le troisième lien?

M. Simard : Bien, on va faire un appel à projets d'ici la fin de l'été. La première ministre a été très claire à cet égard.

M. Tanguay : Et en quelle année prévoyez-vous la livraison du troisième lien?

M. Simard : Bien, on va attendre de voir la réponse d'abord à l'appel à intérêt qui sera lancé cet été auprès de consortiums nationaux, québécois, canadiens, mais aussi internationaux.

M. Tanguay : Donc, pas de date. Pas de date.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, merci. On n'a plus de temps. Alors, nous allons du côté de la deuxième opposition, et j'entends le député de Taschereau pour 17 min 50 s.

• (11 h 50) •

M. Grandmont : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Je me permets de vous saluer d'abord, les gens à la table, M. le ministre, la banquette gouvernementale, mon collègue de LaFontaine ainsi que toutes les personnes qui rendent cette activité... cette commission possible.

M. le ministre, d'abord, j'aimerais vous parler du tramway, rapidement. Vous avez dit que vous étiez, donc, depuis le 10 septembre, ministre responsable à la Capitale-Nationale. Vous avez fait une annonce d'accélération d'une partie, là, du... en fait, la partie qui touche le tunnel. Cela dit... puis comme je l'avais dit au moment où cette annonce-là a été faite, j'avais dit : Toute mesure qui vise à rattraper le temps perdu par le gouvernement, la CAQ, est bonne à prendre. Parce qu'on a perdu sept ans, hein? Le tramway aurait dû être livré cette année, en 2026. Donc, qu'est-ce que vous pensez du retard qui a été organisé... occasionné par vos prédécesseurs dans le dossier du tramway?

M. Simard : Bon, alors, cher collègue, vous avancez le fait d'un retard en pelletant ça, comme on dit, dans la cour du gouvernement. Puis vous connaissez l'adage sans doute mieux que moi : La perfection n'appartient qu'aux oppositions. Alors, nous, on doit gérer avec la réalité, et la réalité, c'est qu'en nommant... en novembre, dis-je, 2023, l'appel d'offres lancé par la ville de Québec n'a trouvé aucun soumissionnaire. Aucun consortium, à la fin de 2023, n'a voulu répondre à l'appel de la ville de Québec pour réaliser le tramway. Et c'est une des parties, une des raisons qui expliquent, dis-je, le retard dont vous parlez. Mais, au final, on peut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide.

Moi, je regarde ce qu'on a fait avec la ville de Québec, je regarde, à travers le temps, les améliorations qu'on a apportées à cette ligne, à ce projet, et j'y vois donc une avancée majeure et porteuse pour la ville de Québec, structurante.

M. Grandmont : Donc, vous, vous êtes à l'aise avec les sept ans de retard du tramway. Maintenant, vous savez, le tramway, ça va venir avec un paquet de travaux, évidemment. Ils sont déjà commencés... en fait, on a déjà eu des travaux préparatoires qui sont en cours.

J'aimerais vous parler de télétravail. Il y a une mesure qui a été annoncée par votre collègue au Trésor, qui demande aux employés de l'État de revenir, de forcer le retour au travail trois jours par semaine, pour faire essentiellement du téléprésentiel, parce qu'ils viennent dans les édifices de la colline Parlementaire, ici. Ils vont travailler en Teams... en fait, ils vont être en réunion en Teams toute la journée avec des gens qui, eux, sont à l'extérieur. Des études montrent d'ailleurs qu'on peut faire des économies de 120 millions de dollars annuellement grâce au télétravail. C'est un bilan 2024 du Conseil du trésor.

Donc, je vous pose la question, puis d'ailleurs je vous repose la question, en fait, qui avait été posée par le maire de Québec : Pouvez-vous envisager donner une exception régionale, considérant les travaux importants du tramway, pour éviter... que ces personnes qui sont forcées de revenir au travail puissent rester à la maison en télétravail, depuis chez eux?

M. Simard : Bon, oui, merci, M. le Président. Je vous remercie pour cette question. Puis évidemment, je ne suis pas la ministre responsable du Conseil du trésor, donc je ne veux pas parler en son nom, vous pourrez parfaire avec elle ce questionnaire lors de ses études de crédits. Mais toujours est-il que moi, je me fie beaucoup... Vous savez, d'autres juridictions, de par le Canada et de par le monde, ont voulu revenir au travail parce que ça a aussi beaucoup d'effets bénéfiques en termes de cohésion de groupes, en termes de dynamique. On voit que plus longtemps on est hors du milieu du travail... et, à un certain stade, ça peut affecter, donc, l'organisation du travail elle-même. Et d'autres juridictions provinciales, même celle d'Ottawa, ont, de mémoire, amené le retour au travail presque à 100 %. Donc, nous, on y va à trois jours-semaine.

Et puis j'ai confiance dans la capacité de chacun des sous-ministres, de chacun des ministères, à travers le Québec, de pouvoir aménager ce télétravail en fonction des nouvelles réalités de transport qui seront les nôtres à Québec. Je pense... Moi, je fais confiance à l'intelligence collective. Je fais confiance à l'intelligence de notre fonction publique pour pouvoir aménager correctement les choses. Je pense qu'on est capables de marcher et de mâcher en même temps. Je n'y vois pas de contradiction.

M. Grandmont : Oui, on est surtout capables de faire du téléprésentiel, si je peux me permettre, parce qu'on vient ici puis on travaille en visioconférence avec les collègues qui sont à l'extérieur. Mais la question porte surtout sur l'aménagement d'une exception pour la région de la Capitale-Nationale pendant les travaux du tramway. La question, c'est ça : Est-ce qu'il y a moyen, à travers les... le décret, en fait, là, de la ministre responsable du Trésor, de garantir que les personnes qui viennent travailler sur la colline Parlementaire puissent, plutôt que de venir se pitcher dans le trafic causé par les travaux du tramway, plutôt rester chez eux et faire du télétravail depuis chez eux et non pas depuis la colline Parlementaire?

M. Simard : Bon, moi, je suis de ceux qui font entièrement confiance à la fonction publique, d'autant plus depuis que je suis revenu ministre, notamment des Ressources naturelles. On a des gens totalement dédiés, qui sont professionnels, qui se donnent corps et âme. Ils ont des chefs d'équipe, on a des sous-ministres adjoints, on a une sous-ministre en chef dans chacun de nos ministères. Et, lorsqu'on parle de trois jours-semaine, on parle de trois jours-semaine, on ne parle pas de cinq jours-semaine. J'ai la conviction la plus profonde qu'on sera capables d'aménager un temps de travail qui sera capable d'harmoniser le travail au bureau et les impacts engendrés par les travaux du tramway.

Le Président (M. Schneeberger) : Député de Taschereau.

M. Grandmont : Oui, je suis juste... J'essaie de... bien, j'essaie de trouver un élément de réponse dans la réponse du ministre, mais je n'en vois pas. Je vais vous amener sur un autre sujet, puisque les réponses à ce niveau-là ne me satisfont pas.

D'abord, je... on va rester encore dans les transports. Vous avez dit tantôt, à mon collègue, en réponse à mon collègue, qu'au niveau des travaux il y a une capacité de payer des contribuables qui est à respecter, puis évidemment on en est là-dessus, et que l'économie roule quand même à un régime assez important et qu'il y a donc une pénurie de main-d'oeuvre qui en découle, et on est bien d'accord là-dessus. Puis il y a des projets à réaliser en priorité qui vont servir beaucoup de personnes, notamment le tramway. Évidemment qu'on veut le réaliser. Là, sur la question des voies réservées, vous avez dit : Il faut manger une... ou il faut manger l'éléphant une bouchée à la fois. Donc, on comprend qu'il y a une volonté d'y revenir, peut-être, sur les voies réservées. Est-ce qu'il y a... est-ce qu'il y a ça comme réflexion? Après le tramway, les voies réservées pourraient revenir, selon votre perspective?

M. Simard : Bien, M. le député... M. le Président, d'abord, vous me permettrez de dire à mon collègue député de Taschereau, qui est le grand spécialiste de la région de Québec en matière de transport durable, je lui lève

mon chapeau là-dessus puis je reconnais véritablement son expertise. C'est une chose qu'on ne peut pas... qu'on ne peut pas exclure. Je pense qu'il sera le premier à être d'accord avec ça.

M. Grandmont : Donc, on a des travaux à venir, une économie qui va continuer à rouler. Il y a des beaux projets de mobilité durable qui s'en viennent. Ça, c'est bien.

Maintenant, dans cette perspective-là, le projet de troisième lien, qui pourrait coûter, selon le ministre actuel de l'Économie, 12, 15, voire 20 milliards de dollars, est-ce que vous trouvez ça raisonnable, dans une perspective où ce projet-là, en plus, ne servira que très, très peu d'utilisateurs, de le placer dans un échéancier à moyen terme? On commencerait des travaux éventuellement, là. Donc... mais, dans une économie qui roule à plein régime, on veut essayer d'avoir de l'efficacité, de l'efficience, on veut servir le plus grand nombre. Le tramway est un très bel exemple. Il y aura des centaines de milliers de personnes qui l'utiliseront tous les jours.

Le troisième lien, là, il n'y a jamais eu d'étude de besoins encore qui a été faite, mais ce qu'on en sait, selon les études enquêtes origine-destination, c'est à peu près 3 000 déplacements par jour. Est-ce que vous trouvez ça raisonnable de mettre 15, 20 milliards de dollars dans un projet qui servirait seulement 3 000, 3 500, 4 000, peut-être, personnes par jour?

M. Simard : Bon, M. le Président, nous sommes ici au coeur d'une divergence idéologique fondamentale qui me sépare de Québec solidaire. La CAQ et QS sont aux antipodes au regard du dossier du troisième lien, puis on est un peu comme un vieux couple, là on se relance depuis des années. Je sais qu'ils sont contre le troisième lien et je sais que, peu importe ce qu'on va dire, nous, ici, du côté ministériel, ils seront encore, demain matin, contre le troisième lien. Pas tout à fait sûr où loge le Parti libéral, parce que c'était non avant, puis, depuis Charles Milliard, c'est peut-être oui, puis on ne sait pas trop comment. Au moins, je vous reconnais, très cher collègue de Taschereau, que vous, votre position est claire.

Mais vous évoquez, donc, des sommes associées à la réalisation du troisième lien. Saviez-vous que ces milliards dont vous parlez, c'est des milliards en salaires, qui seront versés à des travailleurs qui, tous les jours, vont aller... vont se lever, vont avoir de quoi à faire, vont pouvoir ramener un travail décent, femmes et hommes confondus, vont pouvoir aller au restaurant, vont pouvoir aller au cinéma, vont pouvoir aller s'acheter un quatre-roues ou bien un skidoo, même si vous n'aimez pas ça. Ça va enrichir la collectivité de Québec. Et moi, j'ai l'assurance morale que le troisième lien sera le grand chantier, le plus important chantier économique de la région de Québec dans la prochaine décennie.

M. Grandmont : Vous savez, M. le ministre, on pourrait construire une immense pyramide en or à Lévis et on arriverait exactement à l'objectif que vous venez de me nommer. On créerait de la richesse, on donnerait des salaires, ces gens-là iraient au restaurant, s'achèteraient une maison, paieraient une hypothèque. Est-ce que ce serait pour autant un projet pertinent? Je vous laisse en juger. Mais une chose est certaine pour moi, puis vous l'avez dit vous-même, le projet de troisième lien, c'est un projet idéologique.

• (12 heures) •

M. Simard : Votre opposition au troisième lien est une opposition idéologique. Vous savez, cher collègue, on ne peut pas tous rouler à vélo pour aller au travail. Je regrette, ça ne marche pas de même. On n'est pas dans un pays de licornes.

M. Grandmont : Est-ce que, M. le ministre, à votre connaissance... je comprends que vous n'êtes pas porteur du dossier du transport. Est-ce qu'il y a une étude qui a été faite pour déterminer... en fait, supporter l'idée que ce troisième lien là répond à un besoin qu'est la sécurité économique? Est-ce qu'il y a une étude pour venir soutenir cet argument-là?

M. Simard : Bien, M. le Président, moi, j'ai l'humilité de reconnaître que je parle à un spécialiste de la question. Moi, j'ai eu la chance d'enseigner dans un programme en développement territorial à l'UQO, de diriger un programme de maîtrise. À cet égard, ça ne fait pas de moi un spécialiste de la mobilité.

Ce que je sais toutefois, c'est que la littérature économique est claire en ce sens-là. Il ne peut pas y avoir de développement dans une collectivité territoriale s'il n'y a pas d'infrastructures pour soutenir ce développement. Et le troisième lien, c'est une infrastructure essentielle pour rapprocher la Rive-Sud et la Rive-Nord qui, bien que séparées par le fleuve, ne forment qu'une seule et même économie. Il faut vivre avec son époque, M. le député.

M. Grandmont : On est bien d'accord là-dessus, ça prend des infrastructures pour soutenir la mobilité des gens. On est bien d'accord là-dessus. Maintenant, l'argument principal qui est utilisé par votre gouvernement pour le troisième lien, c'est la sécurité économique. À votre connaissance, y a-t-il une étude qui supporte cet argument?

M. Simard : Alors, M. le Président, à cette question, je réponds que n'importe qui qui a pris le pont de Québec dernièrement, il se rend compte que ce n'est pas la prime jeunesse et que tôt ou tard... que tôt ou tard, ce pont-là sera remplacé. Pour l'instant, à Québec, nous n'avons que deux ponts, il y en a un autre à Trois-Rivières, et seulement trois axes qui nous relient de la Gaspésie jusqu'à Montréal. Si vous trouvez ça... Écoutez, vous trouvez ça comme vous trouvez ça, mais moi, je trouve qu'on a, dans une logique de périphériques, dans une logique de rapprochement de deux économies... parce que, si on ne se rapproche pas de Lévis, Lévis va s'éloigner de nous, et,

tôt ou tard, l'économie de Lévis fera dos à Québec. Moi, je veux qu'on fonctionne ensemble. On grandit ensemble, puis il faut se donner les moyens d'être plus forts ensemble, et le troisième lien y contribue.

M. Grandmont : Parfait. Donc, il y a... je remarque qu'il n'y a pas de réponse à ma demande, selon la connaissance du ministre. Évidemment, je ne veux pas prétendre qu'il n'y en a pas une nécessairement... d'étude pour supporter l'argument de sécurité économique. L'autre chose que le ministre a dit, par contre, m'inquiète profondément, c'est-à-dire qu'il dit : Si un des deux ponts existants venait à être... à s'écrouler, ou peu importe, là, à devenir inopérant, ah, bien, ce n'est pas grave, il y a un autre pont qui aura été construit dans l'est. Mais ça, ça veut dire que c'est une diminution claire et nette de la capacité de se déplacer dans l'axe où il y a les deux ponts actuellement, là.

M. Simard : Bien, ce que...

M. Grandmont : Il faudrait en construire un autre, j'imagine, là.

M. Simard : Bien, écoutez, ce que je comprends, c'est qu'il n'y a qu'un de ces deux ponts qui permet le transport lourd.

M. Grandmont : Ah! mais ça, votre...

M. Simard : C'est inquiétant. Il faut quand même regarder ça de près. Et puis c'est une situation qui, dans le temps, avec la croissance démographique qu'on va connaître, parce que vous savez qu'on sera à plus de 1 million d'habitants en 2051, plus de 1 million d'habitants dans la RMR de Québec. On est une des régions qui tire le mieux son épingle du jeu de la croissance démographique. Bien, ça va nous prendre des structures pour soutenir tout ça, et le pont en fait partie.

M. Grandmont : M. le Président, je voudrais juste m'assurer, là, que la proportionnalité des temps de parole est bien respectée, là.

Le Président (M. Schneeberger) : ...

M. Grandmont : Merci beaucoup.

Le Président (M. Schneeberger) : ...

M. Grandmont : Oui, évidemment aussi, bien entendu.

M. Simard : Très bien. Je vous laisse aller. Désolé.

M. Grandmont : Je ferais quand même remarquer au ministre... je ne sais pas s'il avait écouté les promesses de l'actuelle première ministre pendant sa course au leadership, mais elle a promis d'abaisser le tablier du pont de Québec. Elle a nommé qu'elle voulait abaisser le tablier du pont de Québec. Et qu'est-ce qu'on gagne avec ça, M. le ministre? La possibilité d'y faire circuler des camions, des poids lourds. Donc, en quoi l'argument de la sécurité économique, à la fin, tient-il toujours encore?

M. Simard : Alors, M. le Président...

Le Président (M. Schneeberger) : ...

M. Simard : Oui, je vous remercie. En ce qui concerne la notion du tablier, bien, je réfère mon collègue, peut-être, au ministre des Transports qui sera beaucoup mieux à même que moi de pouvoir procéder à l'explication technique de la chose.

M. Grandmont : Merci. Bien, on y verra assurément avec le ministre des Transports.

Laurentienne, je vous avais dit hier qu'on parlerait de Laurentienne. Est-ce que c'est dans les plans de réévaluer la possibilité de transformer le boulevard Laurentienne... l'autoroute Laurentienne en boulevard au sud de Soumande, considérant que, maintenant, le troisième lien n'a plus aucune chance d'y déboucher?

M. Simard : Alors, M. le Président, voilà une question très pertinente soulevée par mon collègue, comme toutes les autres d'ailleurs, puis je lui répète à quel point je suis sensible à tous les enjeux de mobilité routière à Québec. Je sais qu'il avait exprimé publiquement l'idée de faire de cette autoroute un boulevard urbain. Et puis je lui lance d'abord des fleurs, peut-être, pour après aborder le pot, mais la fleur, c'est que je suis content qu'il parle de cette autoroute, parce qu'enfin Québec solidaire sort de la stricte perspective du... tu sais, du centre-ville. Vous pensez aux banlieues, puis, pour une fois que vous pensez aux banlieues, moi, je vous félicite.

Toutefois, j'ai comme l'impression que la façon dont vous en parlez, c'est encore une forme de lutte à l'automobile, parce que vouloir réduire la circulation, la restreindre... il y a beaucoup de circulation dans ce coin-là, puis, si les gens sont pour prendre l'autoroute, avenue Muir ou Bastien, etc., ça va... ça peut créer des tentations d'alternatives pour sauver du temps qui vont encombrer nos quartiers avoisinants, puis je suis sûr que ce n'est pas ça que vous voulez, cher collègue.

M. Grandmont : Non. Puis je pense que ça va nécessiter qu'on se reparle, évidemment... et vous semblez malheureusement mal connaître la proposition, mais on y reviendra. Ce n'est pas grave.

Dernière question sur l'Hôtel-Dieu. Il est demandé que Santé Québec réactive le comité qui permettait d'avoir une discussion entre les citoyens et citoyennes, Santé Québec, le CIUSSS pour l'avenir des services de santé au coeur du Vieux-Québec. C'est une demande qu'on a faite. Il y a eu une sortie publique récemment qui a été faite là-dessus.

M. Simard : Je suis très, très, très...

M. Grandmont : Qu'est-ce que le ministre peut faire là-dessus? Parce que j'ai besoin de sa collaboration là-dessus plus que de paroles.

M. Simard : Bon, alors, M. le Président, j'ai une politique de main tendue à l'égard du député de Taschereau. Il connaît mon intérêt pour le Vieux-Québec, notamment l'Hôtel-Dieu, qui est un symbole, qui a été dernièrement... qui est passé du CHU au CIUSSS, et on a beaucoup d'ambition pour l'Hôtel-Dieu. Puis on va faire... on va déployer cette ambition de laisser un GMF-U, par exemple, de laisser un hub de recherche en santé primaire à cet endroit-là, mais on va le faire en concertation avec les gens du milieu. Moi, je vous offre mon entière collaboration.

M. Grandmont : Parfait.

M. Simard : Merci de me l'offrir. J'accepte votre main tendue.

M. Grandmont : Parce que ce que les citoyens et citoyennes veulent, c'est des services. On est dans un secteur de la ville de Québec où il y a beaucoup moins de services. Bon, il y a des pharmacies, des trucs privés qui sont partis, mais il reste encore des parties qui peuvent être assurées par le gouvernement lui-même. Des services de proximité, une urgence, par exemple, de soins mineurs, ça, ça serait très pertinent. Donc, je ne sais pas s'il y a de l'intérêt là-dessus.

M. Simard : Je reçois avec beaucoup de positivisme la proposition qui m'est présentée par mon collègue et je l'assure d'être facilitateur en ce sens.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci. Ça va?

M. Grandmont : Oui.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, merci beaucoup pour votre intervention, M. le député de Taschereau. Nous retournons à l'opposition officielle, et j'entends le député de LaFontaine pour 17 min 50 s.

M. Tanguay : Merci, M. le Président. Beaucoup de sujets, puis le ministre peut prendre la position de dire : Bien, ce n'est pas mon... ce n'est pas mon dossier, mais le leadership qu'il assume et qu'il doit assumer, comme ministre de la Capitale-Nationale, bien, le force à être au courant de ce qui se passe dans tous ces dossiers-là, même... puis je ne lui demande pas d'être l'expert à la virgule près, mais c'est des sujets qui sont majeurs.

Promenade... puis avant d'aller dans ces sujets plus globaux, je continue de façon très tangible. La promenade Samuel-De Champlain, phase 4, je lisais, dans le plan stratégique de la Commission de la capitale nationale 2025-2029, dans le tableau, les orientations, l'orientation sous le titre Valorisation... Valoriser l'expérience capitale, l'item 10, l'orientation 3, on disait : 100 % de réalisation... de la phase 4, promenade Samuel-De Champlain, 100 %, 2027-2028. Ça a été promis, et repromis, et repromis beaucoup de fois par la CAQ. Est-ce qu'on doit donc comprendre que ça aura pris 10 ans à la CAQ, si d'aventure ça se réalise, pour que ça se fasse en 2028 versus ce qui était proposé en 2018?

M. Simard : Alors, M. le Président, je remercie mon collègue pour sa question. Et lui qui est originaire... qui est, comme moi, un petit gars de Beauport, sera très, très... je suis très heureux qu'il pose une question sur la phase 4, qui, essentiellement, donc, se situe sur le littoral est qui se déploie sur plus de 8,1 kilomètres. Donc, il faut savoir, pour les gens qui nous écoutent, que cette quatrième phase, à elle seule, elle est plus longue que les trois précédentes. Et parlant des trois précédentes, on a réalisé un gain important. Permettez-moi l'expression latine, «on budget, on time», nous avons réalisé la phase 3 Samuel-De Champlain, qui connaît un succès de fréquentation des gens de Québec puis une fréquentation touristique extraordinaire. Donc, on a ça à notre actif.

Et on continue, on est ambitieux pour le littoral est, parce que nous avons annoncé notamment, pas plus tard que la semaine dernière, avec mon collègue André Roy ici présent, qui pourra peut-être parfaire ma réponse, la compléter, une passerelle qui nous unit, hein, qui unit D'Estimauville à l'une des plus belles plages urbaines d'Amérique, qui est la baie de Beauport. Donc, on a annoncé cet appel à projets la semaine dernière, et c'est le projet, le premier projet très concret d'une longue suite de projets que nous allons réaliser le long du littoral est, et je suis très, très, très fier qu'on puisse donner accès à cette plage qui fait l'envie de tant de personnes.

• (12 h 10) •

Le Président (M. Schneeberger) : Député de LaFontaine.

M. Tanguay : Combien va coûter la phase 4?

M. Simard : Bien, la phase 4 va coûter autant que l'ambition que nous aurons pour elle, parce qu'on a évolué dans le temps, hein, à travers cette... la vision des choses. Parce qu'à l'époque de Jean-Paul L'Allier, on avait une vision plus sectorielle, plus ponctuelle du développement de la phase 4... de la phase 4, avec certaines percées par ci par là qui n'étaient pas reliées les unes avec les autres. Et l'intention du gouvernement, elle va beaucoup plus loin que la vision initiale de Jean-Paul L'Allier, c'est de pouvoir relier, finalement, l'ensemble du littoral est jusqu'à la chute Montmorency. Et donc, tout dépendant des projets qui sont retenus, puis au moment où ils seront retenus, bien, on pourra voir les coûts finaux. Mais, bien sûr, ça ira... cette phase de 8,1 kilomètres, bien, elle sera sous-compartmentée en différents projets.

M. Tanguay : Est-ce que le ministre a un ordre de grandeur, à tout le moins?

M. Simard : Bien, il lit presque dans mes pensées, parce que, sous peu... il y a une élection d'abord qui s'en vient, il y a les projets de société qui seront amenés, et j'espère que le Parti libéral participera aussi à l'idéation de ce que peut devenir la phase 4, mais nous aurons des propositions sous peu à présenter, qui mettront des chiffres que réclame le député de LaFontaine. Je ne veux pas faire de... brûler de scoop pour l'instant.

M. Tanguay : Mais je ne parle pas de la plateforme électorale de la CAQ dans la Capitale-Nationale, je parle à titre de ministre dans le gouvernement de la CAQ. Je ne parle pas de la plateforme électorale de la CAQ, je parle d'à titre de ministre dans le gouvernement de la CAQ. À combien chiffre-t-il, ordre de grandeur, le coût? Parce qu'à un moment donné, il faut que ça soit prévu à quelque part, budgétairement parlant.

M. Simard : Bien, on... M. le Président, on parle ici de quelque chose qui est en centaines de millions de dollars, là, c'est très important comme projet. C'est très grand, très long comme phase, mais on va harmoniser ces travaux avec ce qui se fait actuellement aux abords de la rive nord du pont de l'Île d'Orléans, parce que le ministère du Transport a prévu un certain nombre d'infrastructures, dont la réalisation d'un belvédère, dont la réalisation de pistes cyclables qui vont pouvoir s'adjoindre à cette phase... à cette phase 4. Donc, tout dépendant de quelle colonne budgétaire, là, on parle, évidemment, le prix peut varier.

M. Tanguay : OK, mais je repose ma question. Le ministre ne peut même pas nous donner un ordre de grandeur... un ordre de grandeur? C'est 50 millions, 100 millions, 1 milliard?

M. Simard : Bien, pour qu'on parle d'un ordre de grandeur, il faut qu'on parle de projets très spécifiques. Chaque trou sa cheville, comme le dit la vieille expression. Donc, on pourra, en temps et lieu, suite à l'idéation... au magnifique travail d'idéation réalisé par la Commission de la capitale nationale, dont vous avez sans doute pris connaissance à travers votre... permettez-moi l'expression, votre «clipping» de presse, bien, selon les projets qu'on pourra retenir, évidemment, le prix va varier. Puis il y a toujours des coûts de système. Donc, si on commence un projet dans le temps, plus tard, plus tôt, bien... tout dépend non seulement du projet, mais du moment où on le réalise.

M. Tanguay : Donc, «sky's the limit»?

M. Simard : Non, ce n'est pas «sky's the limit». C'est toujours dans la capacité de payer des contribuables, mais l'intention gouvernementale... Moi, comme ministre responsable de la région de Québec et comme député de Montmorency, comme petit gars qui est né là, là, notre volonté, elle est claire, c'est de redonner accès au fleuve aux citoyens sur le littoral est.

M. Tanguay : Oui, mais je termine l'échange là-dessus, là, on n'a aucun ordre de grandeur de montant, mais on va le faire? Aucun ordre de grandeur, aucune limite?

M. Simard : Bien, sous peu, nous serons en mesure de préciser les ambitions que nous portons pour la phase 4, Samuel-De Champlain, et, si tant est qu'éventuellement, avec consentement... bien, si vous le souhaitez, mais je sentais que ce n'était pas forcément le cas, M. Roy pourra poursuivre.

M. Tanguay : Sous peu, on va le lire dans un document gouvernemental ou électoral?

M. Simard : C'est à voir.

M. Tanguay : Vous ne pouvez pas me répondre?

M. Simard : Nous travaillons sur des choses qui vont... que vous allez beaucoup apprécier. On travaille ça avec le PDG de la Commission de la capitale nationale, parce que ce n'est pas juste gouvernemental. Le bras séculier qui va s'occuper de la réalisation de la phase 4, Samuel-De Champlain, c'est la Commission de la capitale nationale, qui est une organisation indépendante, qui a son conseil d'administration. Donc, on a des discussions, bien sûr, à avoir ensemble. On ne fera pas ça de notre côté, là, sans discuter avec André et son équipe, on fera ça collégialement. Ils ont travaillé beaucoup, jusqu'à présent, sur l'idéation. Ils ont beaucoup d'ambition. On supporte leurs ambitions puis on sera là au moment venu. On pourra dévoiler ce qu'on fait ensemble.

M. Tanguay : Mais il n'est pas exclu que ce soit dans un document électoral.

M. Simard : Ce sera au minimum dans un document électoral et peut-être autrement.

M. Tanguay : Une belle promesse avec un beau montant.

M. Simard : Une très belle promesse dont je me fais beaucoup parler. Les gens de Beauport, notamment, attendent ce retour au fleuve depuis tellement d'années. Comme vous le savez, c'était à la mode de faire des autoroutes près du fleuve, à l'époque, et, bon, les temps ont bien changé.

M. Tanguay : Heille! vous l'avez trouvée, l'affaire, une belle promesse. Vous allez rentrer comme une balle, une belle promesse.

M. Simard : On verra ce que vous avez comme proposition, parce que, très franchement, jusqu'à Québec, ce que... pour Québec, vos propositions... M. le Président, les propositions du Parti libéral, je veux dire, j'ai... Le nouveau chef du Parti libéral du Québec a réussi à faire toute une course au leadership sans parler une seule fois de la Capitale-Nationale. Il faut le faire.

M. Tanguay : Alors, oui, raccourci intellectuel, ça, inexact. Tramway, où en sommes-nous avec le fédéral, pour l'argent du fédéral, notre part du butin? Allez-vous avoir un beau succès, la troisième voie, comme chantait Ginette Reno? Allez-vous avoir un beau succès?

M. Simard : Alors, M. le Président, je remercie mon collègue pour sa question. M. Champagne était présent à Québec ce matin. Je ne pouvais pas y être, on avait un comité interministériel. Après, on a eu le caucus matinal, après, on a eu la période des questions. Maintenant, on a l'étude des crédits. Après, je m'en vais au Conseil des ministres. Ce soir, je serai à la soirée des athlètes de Québec, puis après j'ai... Non, je veux dire, donc, je ne sais même pas à quelle heure je vais me coucher, mais donc je n'ai pas vu M. Champagne. Je n'ai pas eu ce plaisir-là de le voir aujourd'hui.

Et je me serais attendu, comme ministre responsable de la région de Québec, qu'il y ait du leadership puis qu'il nous annonce, en venant à Québec, le 40 % qu'on attend du fédéral. Je ne sais pas, là, je n'ai pas lu l'actualité, mais le 40 % en financement, s'il est bon pour la ligne bleue à Montréal, si le 40 % de financement du fédéral, c'est bon pour Montréal, M. le député de LaFontaine, M. le Président, conviendra avec moi que ça peut être aussi bon pour le tramway. Je m'attends que le gouvernement fédéral pense à la Capitale-Nationale autant qu'il pense à Montréal.

M. Tanguay : Et donc, puis je suis content que vous ayez cette plateforme-là, quel est votre message, directement, il vous écoute, là, au ministre Champagne? Vous lui dites quoi, là?

M. Simard : Bien, il y a actuellement des discussions qui sont en cours avec mon collègue qui est le ministre responsable des Relations intergouvernementales. Il y a des discussions également qui sont en phase avec le ministre des Transports. Et puis j'ai bon espoir que nous puissions trouver le plus rapidement possible réponse à cet engagement auquel ils se sont déjà, dans un passé récent, engagés. De mémoire, M. Trudeau l'avait fait quelques mois avant son départ. Et j'ai néanmoins confiance que ça se fasse, mais j'ai hâte que ça se fasse.

M. Tanguay : OK. Immigration, le maire de Québec a dit que, pour soutenir l'économie de la Capitale-Nationale, il avait besoin, lui, selon leur estimation, là, leur groupe, de 13 000 immigrants économiques par année pour les quatre prochaines années, pour soutenir l'économie, là, pour faire travailler. Vous aviez dit tout à l'heure : Il y a des beaux projets, les gens vont travailler, puis tout ça, bien, pour que les entreprises puissent... parce que vous avez dit aussi, il y a une limitation quant à la capacité des entreprises de livrer des projets, c'est directement relié aussi avec leur capacité de recruter des bras, des jambes, des coeurs, des têtes, des individus, des femmes et des hommes qui veulent venir participer à l'essor économique.

Alors, le ministre supporte-t-il l'estimation et la demande qui est faite par le maire de Québec, 13 000 immigrants économiques nouveaux par année pour les quatre prochaines années?

M. Simard : Bien, dans un tout premier temps, M. le Président, je voudrais saluer la collaboration extraordinairement positive et fructueuse que j'ai avec la maire de Québec, son équipe, son conseil de ville. On progresse, on réalise de très beaux engagements. Je pense tout dernièrement à l'îlot Saint-Patrick, hein, c'est une des premières choses que le maire de Québec m'avait demandé de régler, puis tant d'autres dossiers sur lesquels, j'espère, nous pourrions revenir.

• (12 h 20) •

Il y a différentes manières de comptabiliser les besoins en matière de main-d'oeuvre dans la région de Québec. Une chose certaine, c'est que, s'il y a une région qui tire ses marrons du feu en matière démographique au Québec, c'est la région de Québec. J'ose vous le rappeler, nous avons une rétention des nouveaux arrivants qui est très forte. Nous aurons une croissance démographique soutenue qui nous amènera, en 2051, à plus de 1 million d'habitants.

En ce qui concerne le nombre de postes vacants et des besoins économiques, Investissement Québec publiait hier une espèce d'amalgame pour la Rive-Sud et la Rive-Nord de Québec, mentionnant qu'il y avait près de 16 000 emplois qui, en fait, n'étaient pas encore comblés. Et, lorsqu'on regarde plus particulièrement pour la Rive-Sud, c'est à peu près 5 000 habitants... 5 000 emplois, dis-je, et puis, pour la Rive-Nord, c'est à peu près 11 000 postes non comblés. Donc, on est dans ces... dans cette perspective de postes à combler pour la région de Québec, dans un contexte économique où, je vous le rappelle, c'est sans précédent. La force et la vitalité économique de Québec est extraordinaire, à telle enseigne que Québec International parle de bulle géographique. Il se passe quelque chose chez nous qui ne se passe pas partout et qui se passe... qui ne se passe nulle part ailleurs à Québec, une vitalité telle qu'on a un taux de chômage qui est sous le taux de chômage naturel depuis nombre d'années. Ça ne s'est jamais vu.

M. Tanguay : Donc, vous supportez la demande? Vous trouvez que la demande du maire de Québec est pleinement raisonnable? Parce que vous dites... Vous dites : Il y a 11 000 postes non comblés. Le maire parle de 13 000. Vous trouvez que ça a bien de l'allure?

M. Simard : Bien, d'abord, disons une chose, c'est que l'immigration, c'est une richesse, et on entend en profiter pleinement. On ne pourrait pas se développer démographiquement sans la présence de l'immigration, parce que les décès, avec le vieillissement de la population puis la cohorte d'âges, ils sont de plus en plus nombreux. Ceci étant dit, l'immigration ne devient pas une panacée économique, et puis il faut être capable de respecter ce qu'on appelle la capacité d'accueil et la pression que ça met sur nos services sociaux, sur nos garderies, sur nos urgences, sur nos écoles. Donc, il faut savoir accueillir nos nouveaux arrivants en... adéquation, dis-je, avec notre capacité d'accueil, et la première ministre du Québec a été très, très, très claire là-dessus.

M. Tanguay : Donc, quelle est la capacité d'accueil de la Capitale-Nationale?

M. Simard : Bien, écoutez, actuellement, on a un taux de chômage qui est très bas. On a des besoins en matière de main-d'oeuvre. On a un taux de location qui, ma foi... qui est... tu sais, qui est très bas, il y a peu de logements disponibles. Donc, il y a quand même une pression sur le logement, il y a une pression sur nos... l'ensemble de nos services sociaux. Alors, ce sont des choses qu'il faut regarder de près, puis, bon, bien, on a un ministre de l'Immigration, hein, qui pourra répondre plus en détail à l'ensemble des questions qui concernent ce sujet.

M. Tanguay : Mais vous avez dit, à raison, les statistiques, là, 11 000 postes vacants pour Québec, 5 000 pour Lévis et Rive-Sud de Québec, donc 16 000 postes vacants. Le maire parle de 13 000 par année pendant quatre ans, 13 000 nouveaux arrivants économiques. Le ministre ne peut que trouver que le maire de Québec est dans la bonne voie. Il est dans les mêmes... il est dans les bonnes eaux, là.

M. Simard : Bien, j'étais présent à une conférence de presse avec Carl Viel de Québec International et le maire de Québec, au lendemain de l'annonce de la première ministre de vouloir revenir avec le PEQ, et puis j'ai vu les propos très, très positifs du maire de Québec à l'égard de la première ministre.

M. Tanguay : Est-ce qu'il va supporter, au sein du cabinet, là, du gouvernement dont il fait partie, est-ce qu'il va supporter les demandes du maire de Québec en immigration?

M. Simard : Moi, je suis très, très, très sensible aux revendications du maire de Québec, tout en reconnaissant, par ailleurs, notre capacité d'accueil, tout en reconnaissant nos besoins économiques. Donc, ça prend une réflexion en adéquation avec ce que nous sommes et ce que nous pouvons accueillir comme collectivité régionale, sachant que chaque région a un peu ses particularités, puis la nôtre n'y échappe pas.

M. Tanguay : La Capitale-Nationale région, notre Capitale-Nationale dont il est responsable, il doit être capable d'évaluer la capacité d'accueil, parce que ce sont tous des services qu'il a mentionnés là, santé, éducation,

services de garde, etc., qui relèvent de son gouvernement, de la responsabilité de son gouvernement. Alors, lui, que fait-il, M. le Président, pour s'enquérir auprès de son collègue de l'Immigration, pour dire : Bien, écoute, donne-moi, pour Capitale-Nationale, votre évaluation, à l'immigration, de la capacité d'accueil, parce que moi, j'ai un maire puis j'ai un boom économique que je dois soutenir? Que fait-il pour s'enquérir de ces importantes données là?

M. Simard : Bien, vous avez vu, M. le Président, très certainement, l'orientation gouvernementale dans les derniers mois, qui était celle de prioriser les régions en dehors de Montréal et de Laval, à l'époque. Et une des régions qui, dans ce contexte, pouvait le mieux tirer, hein, son épingle du jeu, c'est la ville de Québec. Puis on le voit, là, on le voit dans tous les secteurs, dans le secteur hôtelier, dans le secteur universitaire, dans tous les secteurs, on le voit. On voit cette effervescence.

M. Tanguay : Il reste quelques secondes, je vais reporter.

Le Président (M. Schneeberger) : Oui, bien, il reste neuf secondes. Parfait. Alors, nous allons du côté du député de Jean-Talon pour 5 min 48 s.

M. Paradis : Bonjour, M. le ministre, et à toute l'équipe.

Le Président (M. Simard) : Bonjour, cher collègue.

M. Paradis : Dans un article récent ou dans une chronique récente, *Le Journal de Québec*, qualifiant la gestion de la Coalition avenir Québec dans la Capitale-Nationale, parle d'un frein pour la Capitale-Nationale et parle notamment du nombre de projets qui sont importants pour la ville de Québec. Vous l'avez mentionné tout à l'heure, votre collaboration avec la ville de Québec, le garage Newton pour le RTC mis sur la glace, le projet de viaduc Lebourgneuf, sur la glace, les voies réservées sur des autoroutes dans le plan global de transport et de mobilité durable, sur la glace, l'élargissement de l'autoroute 20 à Lévis, sur la glace, la zone économique métropolitaine de Québec, un plan dont on n'entend plus parler. On dit qu'il a été mise à jour en février 2025, mais ça fait longtemps qu'on n'a rien eu de concret. Qu'est-ce que vous avez à répondre aux gens qui parlent de frein pour la Capitale-Nationale?

M. Simard : Alors, M. le Président, d'abord, je salue mon collègue de Jean-Talon, qui est une personne très, très engagée dans la communauté de Québec, que je salue.

Bien là, il me parle de frein. Moi, j'aimerais vous parler d'accélérateur. Et qui nous parle de l'action gouvernementale comme accélérateur? Nul autre que le président de la chambre de commerce lui-même. Permettez-moi de le citer, ça va être la seule, peut-être, citation que je vais faire durant cette étude de crédits, mais... «Quelque chose se passe à Québec — nous dit-il — et ce n'est pas qu'une impression. Quand des influenceurs comme Olivier Primeau affirment publiquement qu'il se passe quelque chose de spécial dans la Capitale-Nationale, ce n'est pas du marketing, c'est un constat, celui d'une région qui a cessé de se comparer pour commencer à s'imposer.» Et il ajoute aussi : «Le niveau de collaboration entre nos institutions atteint aujourd'hui un sommet historique.» Puis moi, je suis fier de ce qu'on fait à Québec. Il y a un élan exceptionnel. Toutes les villes du Canada nous regardent, on fait l'envie de l'est de l'Amérique. Je ne vois pas de frein.

M. Paradis : Je suis tout aussi fier, parce qu'on est des gars de la Capitale-Nationale, je suis tout aussi fier de cette croissance-là, mais ce que le ministre omet de dire, c'est que beaucoup d'intervenants ici, à Québec, disent que ça, c'est le fait des organisations de la société civile, des entreprises, de la ville de Québec, des institutions régionales et que, souvent, ça s'est passé malgré le gouvernement de la CAQ, parce que le gouvernement de la CAQ a eu toutes sortes de retournements de veste sur toutes sortes de projets, notamment en transport et mobilité durable. J'espère avoir le temps d'y revenir.

J'aimerais vous amener sur le Mont-Sainte-Anne, M. le ministre, parce que c'est un projet extrêmement important. Vous promettez toujours 50 millions de l'argent des contribuables québécois en prêts en partie pardonnable, c'est-à-dire que ça, ça va être des subventions, et pourtant, vous-même, le 13 décembre 2025, vous avez dit, je vous cite : «A l'évidence, il y a eu de la négligence de la part de RCR, l'actuel gestionnaire de la montagne.»

Je vous repose la même question, parce qu'il n'est pas trop tard pour faire la mauvaise chose. Qu'est-ce qui vous empêche de faire un bilan de l'état de la situation au Mont-Sainte-Anne et surtout de la gestion de RCR avant de donner encore de l'argent des Québécois à ce que j'ai qualifié, à plusieurs reprises, de très mauvais gestionnaire de la montagne? Pourquoi vous ne faites pas de bilan? Pourquoi vous ne faites pas une vérification diligente avant de donner de l'argent à cette entreprise de l'Ouest canadien qui a été historiquement un mauvais gestionnaire?

M. Simard : Alors, M. le Président, je remercie mon collègue de sa question parce que c'est un dossier qui nous a beaucoup accaparés au cours des derniers mois, que celui du Mont-Sainte-Anne. Et je tiens à vous rappeler à quel point nous avons fait des progrès énormes dans ce dossier, parce que le député de Jean-Talon conviendra facilement et rapidement avec moi que nous héritons d'un gâchis historique que nous a laissé Parti libéral du Québec et dont ils ne se sont jamais excusés. Ils ont donné littéralement ce joyau de la Capitale-Nationale à une entreprise

avec un contrat : Tu sais, faites donc ce que vous voulez. Ils auraient pu vendre des hot-dogs à longueur de l'année qu'on n'aurait pas pu les empêcher.

• (12 h 30) •

Et donc je m'excuse, cet anglicisme, M. le Président, le député de Jean-Talon pourra me le pardonner et peut être qu'Antoine Robitaille aussi me le pardonnera, mais je vais faire un anglicisme, tu sais, il faut jouer avec ce que la game nous donne. Puis moi, là, tu sais... à un moment donné, la politique, c'est l'art de composer avec la réalité de manière pragmatique. Et là on a une entente avec laquelle... tu sais, si on tire la plogue de l'entente, ça amenait quoi? Ça amenait potentiellement des coûts juridiques énormes, des coûts d'expropriation énormes, ça amenait un délai énorme dans les... dans un réinvestissement de la montagne.

Lorsque je suis allé à la rencontre, M. le Président, des commerçants qui entourent la montagne, ils m'ont dit : M. le ministre, prenez un côté ou prenez l'autre, mais assurez-nous, s'il vous plaît, qu'il y ait le plus rapidement possible des annonces d'investissements sur le Mont-Sainte-Anne. Et ce qu'on a fait, on le fait en deux temps. Je pourrai peut-être y revenir, mais c'est très important. Oui, c'est vrai que c'est 50-50, hein? Je vous laisse aller, cher collègue, puis vous me permettez de parfaire. On continue sur le Mont-Sainte-Anne, si vous voulez, mais en tout cas, allez-y.

M. Paradis : Oui, bien, parce qu'il nous reste quelques secondes, je pense, M. le Président... Ce que je demande au ministre, c'est de ne pas continuer sur cette route du gâchis qui a été lancée, je suis d'accord avec vous, par le Parti libéral. Mais là on a la chance de faire la bonne chose, et vous continuez, vous foncez tête baissée avec un mauvais gestionnaire, vous n'avez pas fait de bilan. On n'est pas attaché avec cette compagnie-là, il y a des options. C'est 20 ans de négligence, de problèmes de sécurité. C'est un joyau qui appartient aux Québécois, on est d'accord là-dessus. Il est toujours le temps de faire la bonne chose. Qu'on se tienne debout face à RCR. On en a assez de l'historique de se mettre à genoux devant ces compagnies.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, merci. Nous allons du côté...

M. Simard : Bien, lorsque le PQ était au pouvoir, il aurait pu faire quelque chose, et on ramasse aussi les pots cassés.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci. Non, il n'y a plus de temps, il n'y a plus de temps, il n'y a plus de temps. Alors nous retournons du côté de l'opposition officielle, et j'entends le député de LaFontaine. Là, je veux vérifier... c'est 18 min 35 s, mais je vous reviens pour le vrai temps parce qu'on avait 17 minutes tantôt. Ça fait qu'allez-y.

M. Tanguay : Vous me direz... quand vous l'aurez, M. le Président, vous me le direz. Vous me le direz.

Infrastructures, le 18 mars dernier, le maire de Québec, Bruno Marchand, a dit... les investissements annoncés mercredi en infrastructures... a dit qu'ils étaient, ouvre les guillemets, «nettement insuffisants». Je le cite : «C'est très peu par rapport à l'ensemble des besoins. Ça va être insuffisant.» Va-t-il faire écho de ce message très clair, entre autres du maire de Québec, sur le sous-investissement quant aux besoins du gouvernement pour les infrastructures?

M. Simard : Alors, M. le Président, je remercie mon collègue pour sa question parce qu'elle me permet, bien sûr, de préciser des choses. Nous assistons, au cours des dernières années, à un accroissement exceptionnel du PQI. On est passé, en quelque temps, de 100 milliards à 167 milliards à travers le Québec. Et cet accroissement sans précédent bénéficie de manière extraordinaire, et j'allais dire exceptionnelle, à la région de Québec, parce que nous faisons, grosso modo, 8,5 % de la population. Nous avons 13,5 % du PQI qui est dépensé, attitré à la région de Québec. L'écart le plus positif entre la population, le poids démographique et l'investissement PQI, c'est la région de Québec qui est la plus... qui en profite le plus. Donc, à cet égard, vraiment, on tire nos marrons du feu.

M. Tanguay : Oui, mais les marrons sont petits.

M. Simard : 13,5 % du PQI, cher député de LaFontaine, alors qu'on fait 8,5 % de la population à Québec, c'est énorme. Il n'y a aucun différentiel aussi important que ça.

M. Tanguay : Oui, mais même en argent absolu, le maire dit que c'est nettement insuffisant. Alors, je peux bien vous dire : On est 12, on a une petite tarte, puis je vais vous donner un tiers de la petite tarte, mais la pointe que vous allez avoir, elle ne sera pas grosse.

M. Simard : Bien, c'est là où, M. le Président, le député de LaFontaine et moi, on diverge d'opinion. Moi, je respecte le maire de Québec, parce que c'est sa job d'en demander plus. C'est sa job, il est maire de Québec. Moi, j'ai à gérer les deniers publics, et les contribuables qui nous écoutent doivent savoir que, lorsqu'on parle de 13,5 % du PQI, là, on investit plus de 20 milliards de dollars en PQI dans la région de Québec. C'est énorme. C'est ce qui procure autant d'emplois. Pourquoi vous pensez qu'on a un taux de chômage qui est si bas depuis aussi longtemps? C'est parce qu'en chantiers, actuellement, tous chantiers confondus, privés, publics, il y a à peu près un

peu plus de 20 milliards de dollars de dépenses d'engagés et, là-dessus, il y a 16 milliards de dépenses des deniers publics. Le plus gros donateur de jobs, à Québec, c'est le gouvernement du Québec. J'en suis fier. C'est ce qui fait rouler l'économie.

M. Tanguay : Puis le plus grand créateur d'emplois, au Québec, sous la CAQ, c'est le gouvernement du Québec. On est passés de 68 000 fonctionnaires, en 2018, à 80 000 fonctionnaires qui brassent du papier... qui brassent du papier, à Québec, 12 000 fonctionnaires de plus.

M. Simard : Non, mais là, M. le Président, vous me permettez d'arrêter mon collègue.

Le Président (M. Schneeberger) : Il n'y a pas... Excusez-moi, là, on respecte les temps de parole.

M. Simard : Très bien. Désolé.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, député de LaFontaine, continuez.

M. Tanguay : Donc, je veux dire, il y a trop... il y a trop de fonctionnaires à la CAQ, M. le Président, puis je veux entendre le ministre là-dessus, je veux lui laisser l'occasion de répliquer. La CAQ avait promis de réduire, par une efficacité accrue de l'État, le nombre de fonctionnaires de 68 000 à 63 000, donc de diminuer de 5 000 fonctionnaires. Il y a eu une augmentation de 12 000, on est rendus à 80 000 fonctionnaires. Je ne parle pas des professeurs dans les écoles ou les infirmières dans les... je ne parle pas des services de première ligne, je parle des fonctionnaires. Est-ce qu'il est fier de ce bilan-là?

M. Simard : Bien, je remercie mon collègue pour sa question, puis en écoutant le député de LaFontaine, parce que je commence à avoir quelques cheveux gris, je me souviens de la députée de Jean-Talon, Margaret Delisle, à l'époque, qui avait traité les fonctionnaires de pousseurs de crayons, en campagne électorale. Elle s'était fait revirer comme une crêpe. Puis aujourd'hui, le député de LaFontaine traite les fonctionnaires de brasseurs de papier. J'espère que c'est noté au procès-verbal, qu'il traite nos fonctionnaires québécois de brasseurs de papier. Franchement, si c'est ça qu'ils pensent de notre fonction publique, puis ils veulent prendre le pouvoir, heille, «good luck».

M. Tanguay : Parfait. J'ai toujours dit... j'ai toujours dit, quand j'étais chef intérimaire pendant trois ans, que je n'ai jamais rien contre les hommes et les femmes que le cadran... se lèvent puis qu'ils vont travailler. Puis grand bien leur fasse, s'ils ont une job, ils mettent du beurre sur la table. J'ai toujours dit ça. Allez revoir mes conférences de presse, je n'en ai pas contre les femmes et les hommes, pères de famille, qui ont été engagés puis qui ont un emploi.

Ce que j'en ai, par contre, c'est que le gouvernement a alourdi le fardeau réglementaire de nos PME par des projets de loi qui alourdit la paperasse, la paperasserie. Puis ce qui se brasse à Québec, comme papier, c'est d'une inefficacité unique dans l'histoire du Québec. Alors qu'ils avaient promis de réduire le nombre de fonctionnaires de 5 000, ils l'ont augmenté de 12 000. Je n'en ai pas contre les hommes et les femmes, mais il se brasse du papier, à Québec, de façon totalement inefficace, inefficace, et les exemples sont multiples. Alors, est-ce qu'il est fier de ce bilan-là?

M. Simard : Bien, M. le Président, d'abord, lui et moi partageons en commun cette volonté d'un État plus efficient, plus efficace. Donc, on n'est pas idéologiquement contre l'État. On veut que les services de l'État répondent aux besoins de la société dans des coûts qui sont corrects. Mais au-delà de la rhétorique de mon collègue de LaFontaine et au-delà de l'effet de cape qu'il vient de faire, il finit en disant exactement le contraire de tout ce qu'il nous a dit en commençant. Il a fini en répétant que les fonctionnaires sont des brasseurs de papiers. La fonction publique est à l'écoute. Puis moi, j'ai du respect pour ma fonction publique. C'est des gens qui se donnent corps et âme, puis jamais je ne traiterai les fonctionnaires de brasseurs de papiers. Je regrette.

Le Président (M. Schneeberger) : M. le député de LaFontaine.

M. Tanguay : Et ça, madame... M. le Président, c'est les mots du ministre qu'il essaye de mettre dans la bouche, mais ça ne marchera pas parce que j'ai la même ligne depuis trois ans. Alors, moi, ce que j'en ai, c'est contre un gouvernement caquiste qui avait dit : On va bien gérer les fonds publics de l'État. Et le salaire, selon notre évaluation maison, on me corrigera si j'ai tort, de 12 000 fonctionnaires de plus, c'est 1 milliard de dollars, annuellement, de plus qui vient s'ajouter au déficit, et ça vient s'ajouter ou se calculer dans le 103 milliards de dollars de plus qu'ils ont rajoutés sur la dette. Alors qu'on devrait avoir un État efficace, bien, ils n'ont pas outillé les fonctionnaires puis ils n'ont pas fait moderniser notre fonction publique, M. le Président, et ça, ils devront en répondre.

M. Simard : Absolument, M. le Président. On va répondre ensemble, parce qu'il va falloir, en campagne électorale, que le Parti libéral puis ses candidats à Québec nous disent de combien de dizaines de milliers d'emplois ils veulent couper la fonction publique à Québec, qui est un important moteur de développement économique. Alors là, on a le syndrome de la scie tronçonneuse que nous amène le député de LaFontaine. Je ne pensais pas voir ça à

matin, mais les gens vont le retenir, faites-vous-en pas, parce qu'on a tous, dans nos familles respectives, des gens qui travaillent pour la fonction publique. Puis ils vont être attentifs... ils vont être attentifs aux propositions de la scie tronçonneuse du Parti libéral du Québec. On va s'en souvenir.

M. Tanguay : Parfait. Alors...

Le Président (M. Schneeberger) : Le député de LaFontaine.

M. Tanguay : ...est-ce que la CAQ n'a aucunement l'intention de réduire le nombre de fonctionnaires? Est-ce c'est ça qu'il vient de nous annoncer?

• (12 h 40) •

M. Simard : Bien, est-ce que, M. le Président, lui, le député de LaFontaine nous donne des chiffres? Non, mais nous avons déjà annoncé que nous allions fonctionner dans une logique de responsabilité, notamment de responsabilité humaine. Nos employés sont des êtres humains. On fonctionne, notamment, par attrition. Nous, dans le ministère que je venais de quitter, au ministère des Ressources naturelles, on a réussi à résorber les postes en travaillant de façon responsable, largement grâce à l'attrition, à la diminution du temps supplémentaire, à une série de mesures dont la ministre... la ministre responsable du Conseil du trésor pourra en reparler plus en détail avec mon collègue de LaFontaine.

M. Tanguay : De combien son gouvernement a-t-il l'intention de réduire le nombre de fonctionnaires?

M. Simard : Bien, M. le Président, on a un grand respect pour notre fonction publique. L'objectif, contrairement au Parti libéral du Québec, qui vient d'être clairement expliqué à la face de l'ensemble du Québec, ce n'est pas de couper pour couper, ce n'est pas la logique de la scie tronçonneuse. Et, s'il veut poursuivre, donc, la réflexion sur les effectifs gouvernementaux, je l'invite à discuter avec ma collègue la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration publique.

M. Tanguay : Là, je ne veux pas que le ministre se défile, là, puis se désengage de ce débat-là. Pourquoi ont-ils promis de couper de 5 000 postes en 2018?

M. Simard : Parce que nous sommes dans un effort de rationalisation, nous sommes dans un effort de, j'oserais dire, de... intelligente pour contrôler les dépenses publiques. Il y a une série de nouvelles modalités de l'organisation du travail dont nous bénéficions maintenant, dont on ne bénéficiait pas par le passé, et c'est une manière de pouvoir contrôler les dépenses publiques de manière responsable et raisonnée. Mais là vous êtes dans une cage de verre, vous, là, M. le Président... M. le député de LaFontaine, je m'excuse, je vais vous parler, dans une cage à verre, parce qu'en me questionnant... et, là aussi, la responsabilité de morale de nous dire, après ce qu'il nous a dit tantôt, l'aveu déconcertant qu'il nous a partagé, là, c'est la logique de la scie tronçonneuse.

M. Tanguay : Alors, il vient de dire, par souci d'efficacité, ils voulaient couper 5 000. Pourquoi ils en ont augmenté 12 000, à la place? Ils ont manqué... ils ont manqué leur shot. Moi, je parle... je pense aux payeurs de taxes, là. Il y a des milliards qui s'en vont, qui sont pris dans les poches des femmes et des hommes qui travaillent, des taxes et impôts. Ils envoient ça à Québec. Puis il a dit : Donc, dans une logique de saine gestion des finances publiques, on coupait 5 000 postes de fonctionnaires à Québec. Pourquoi vous en avez augmenté 12 000, plutôt que d'en couper 5 000?

M. Simard : Bien, M. le Président, je ne suis pas président du Conseil du trésor...

M. Tanguay : Ah bon!

M. Simard : ...et j'invite mon collègue à pouvoir poursuivre, en temps et lieu, la réponse avec la ministre responsable de l'Administration publique. Mais, ceci étant dit, il nous parlait du fardeau réglementaire. Il y a plusieurs lois qu'on a mises de l'avant, au cours des dernières semaines, notamment le projet de loi n° 11, l'omnibus. Il y a plusieurs, comment dire, mouvements d'allègement réglementaire que nous avons proposés qui ont été très bien reçus par les milieux économiques.

M. Tanguay : M. le Président, il parle de l'allègement réglementaire, ce sont des mesures homéopathiques... homéopathiques, oui. Son collègue ministre qui a déposé, collègue député de Beauce-Sud, un projet de loi, je pense que c'était le projet de loi n° 7, avait évalué l'impact financier de ses... sa réduction réglementaire de 35 millions. Allez dire ça aux entreprises, aux PME qui font... qui signent des chèques de paie puis qui soutiennent notre économie partout sur la région du Québec, partagez-vous l'équivalent d'un 35 millions d'allègement réglementaire. Ça a toujours été ça, M. le Président, homéopathique, puis c'est le contraire... allez sur le terrain, les gens vont vous le dire, les femmes et les hommes qui ont des entreprises, ils croulent sous le fardeau réglementaire comme jamais auparavant.

M. Simard : Bien, M. le Président, combien de temps me reste-t-il?

Le Président (M. Schneeberger) : Il vous reste... il reste, dans le fond, 6 min 40 s.

M. Simard : OK, mais, pour le présent bloc, il reste six minutes?

Le Président (M. Schneeberger) : Pour le présent bloc.

M. Simard : Oui. Bien, moi, M. le Président, je reviens à l'essentiel des choses. On a une fonction publique qui est efficace. On a la présidente du Conseil du trésor qui s'en occupe, et puis j'ai confiance en celles et ceux qui travaillent pour notre fonction publique.

Et, comme le député de LaFontaine voulait faire une espèce de rétrospective, bilan, puisque c'est la dernière étude de crédits de la Capitale-Nationale avant les élections, bien, vous savez, là, nous aussi, on peut faire un bilan plus global de la chose. On vient de voir une course au leadership au Parti libéral du Québec, où le chef, le nouveau chef, Charles Milliard, a réussi à faire toute une campagne électorale sans évoquer une seule fois l'enjeu dont il est ici question aujourd'hui, sans parler de la fierté qu'il a pour la fonction publique. C'est le néant du côté libéral. Donc, je comprends que la perfection appartient aux oppositions, mais, à un moment donné, il faut sortir du strict cadre partisan de l'opposition et aussi présenter de quoi. Il présente quoi? Rien, nada, nothing. On l'attend encore.

Le Président (M. Schneeberger) : Le député de LaFontaine.

M. Tanguay : Alors, j'accueille avec le sourire et un calme stoïcien l'envolée oratoire de notre cher collègue, qui vient de nous inviter à s'élever au-dessus de la partisanerie puis qui vient de nous sacrer, par ses propos, en dessous des roues de l'autobus. Alors, j'y vois là, peut-être, M. le Président, une légère contradiction. Alors, je vais l'aider à élever le débat puis à quitter un peu le rien, nada... puis c'était quoi, l'autre?

M. Simard : «Nothing», si vous voulez.

M. Tanguay : «Nothing». Alors, M. le Président, le ministre reconnaît-il qu'au cours des deux mandats, les huit années, il aurait été bien avisé, pour le premier ministre du Québec, de rencontrer, entre autres, ses homologues politiques? Reconnait-il qu'il aurait pu faire mieux quand les rencontres politiques, entre autres, entre le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec, devaient avoir lieu dans notre Capitale-Nationale? J'y vais de mémoire, on me corrigera si j'ai tort, mais, en huit rencontres, il y en a seulement... il y en a sept qui ont été à l'extérieur. Reconnait-il qu'il aurait pu faire mieux, là... qu'il aurait pu faire mieux, là?

M. Simard : Bien, écoutez, je vérifiais, là, avec mon sous-ministre, parce qu'on a fait le calcul, hein, pour l'année qui vient de s'écouler, puis, si vous voulez, on pourra vous partager les chiffres, mais, si je me souviens bien... pourriez-vous juste me redonner, M. le sous-ministre, les chiffres? Donc, il y a eu 53, de mémoire, visites officielles à Québec... non, pardon, 63, je n'ai pas mes lunettes... donc, 63 activités officielles à Québec, 15 activités à Montréal et quatre activités virtuelles dans le courant de l'année passée, ce qui fait qu'en incluant le virtuel, on est à 82 % des visites à Québec.

M. Tanguay : Je parle des rencontres de premier ministre à premier ministre. Je donne l'exemple du premier ministre précédant l'actuelle première ministre. Pendant sept ans, le premier ministre de la CAQ, du Québec... de la CAQ a eu huit rencontres avec Justin Trudeau et les premiers ministres du Canada, et sept sur huit n'ont pas eu lieu au Québec, dans notre capitale nationale. Reconnait-il que, là, il aurait pu faire mieux?

M. Simard : Bien, moi, je pense qu'on partage tous le souci d'avoir un maximum... le plus grand maximum possible d'activités protocolaires et politiques, incluant avec les premiers ministres des autres provinces, incluant avec le premier ministre du Canada, incluant avec les représentants étrangers, dans la capitale nationale, mais, comme je vous dis, à ce titre, au niveau des activités diplomatiques réalisées à Québec, toutes activités confondues, incluant les rencontres avec les premiers ministres, on est à un taux de 82 %. Ça m'apparaît quand même pas mal.

Le Président (M. Schneeberger) : ...

M. Tanguay : Oui, trois minutes. Je ne sais pas si le ministre aime le chocolat.

M. Simard : Bien, écoutez...

M. Tanguay : J'aimerais ça... Renseignements généraux, contrats donnés, le 107, conférence pour le personnel de la Commission de capitale nationale de Québec, Les Chocolats favoris, 5 000 \$.

M. Simard : Bien, écoutez, là, franchement, si vous me le permettez, M. le député...

M. Tanguay : Oui, oui, je vous en prie. Consentement, bien oui.

M. Simard : ...parce que, là, c'est très, très pointu, très technique...

M. Tanguay : C'est sucré comme question.

M. Simard : C'est sucré comme question. Si vous le permettez, avec votre consentement, là, M. le Président, on laisserait la parole à M. André Roy.

M. Tanguay : Consentement. Consentement.

Le Président (M. Schneeberger) : Consentement. Parfait. Allez-y.

M. Roy (André) : Oui, je peux y aller?

Le Président (M. Schneeberger) : Oui. Présentez-vous avant, s'il vous plaît...

M. Roy (André) : André Roy, PDG de la Commission de la capitale nationale. Cette activité-là, c'est... évidemment, c'est... Chocolat favoris. On a engagé M. Dominique Brown, le PDG de Chocolats favoris, à venir faire une conférence dans le cadre d'une journée mobilisation et reconnaissance pour nos employés. Alors, ce n'est pas du chocolat qu'on a acheté. C'est vraiment le prix d'un conférencier.

M. Tanguay : Oui, c'est ça. Non, c'était marqué «conférence», ce n'était pas marqué «chocolat». Je... Chocolats favoris. Puis une conférence a duré combien de temps?

M. Roy (André) : Une heure.

M. Tanguay : Et puis quel était le message de M. Chocolats Favoris?

M. Roy (André) : D'amener un esprit d'entrepreneurship et de succès, donc de... que chaque employé peut faire partie prenante de la mission de l'organisation. M. Brown est un très, très très bon conférencier. On le connaît à ses réussites entrepreneuriales. Alors, c'est quelqu'un de très motivant, une belle énergie. Ça a été très, très apprécié par l'équipe.

M. Tanguay : Autre question, dans les... connaissez-vous Michel Corneau, détective privé?

M. Roy (André) : Oui.

M. Tanguay : Il a intervenu deux fois. Je vais vite parce qu'on va manquer de temps. Service de sécurité, 4800 \$, vérification diligence, 1 500 \$. Qu'est-ce que vous pouvez nous en dire?

• (12 h 50) •

M. Roy (André) : Bien, c'est des cas de ressources humaines. C'est des cas de ressources humaines.

M. Tanguay : OK. Donc, vous faites des enquêtes pour...

M. Roy (André) : Oui.

M. Tanguay : Puis là est-ce que... qu'est-ce que vous pouvez nous dire? Parce je sais que, des fois, il peut y avoir... Mais qu'est-ce que vous pouvez nous dire? C'est-tu réglé, ce n'est pas réglé? Qu'est-ce qui se passe?

M. Roy (André) : Oui, les dossiers sont réglés.

M. Tanguay : Parce qu'on parle de... c'est bien détective privé, hein?

M. Roy (André) : C'est ça, oui.

M. Tanguay : Je vous poserais toutes les questions du monde, je n'en saurais pas plus?

M. Roy (André) : Bien, je pense qu'il faut garder une certaine confidentialité.

M. Tanguay : Oui. Est-ce qu'il est toujours actif, présentement, sur un dossier?

M. Roy (André) : Non.

M. Tanguay : OK. Achat de deux trottinettes pour les agents de sécurité de la promenade Samuel-De Champlain.

M. Roy (André) : Oui, c'est pour permettre à nos employés de se déplacer entre les différentes stations de la promenade, évidemment. C'est quand même cinq, six kilomètres entre les différentes stations. Alors, ça permet d'avoir... d'être plus efficace au niveau de la sécurité puis de l'entretien.

M. Tanguay : Parfait. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci beaucoup, le député de LaFontaine. Allons, nous allons du côté ministériel. Et je donne la parole au député de Vanier-Les Rivières?

M. Asselin : C'est bien ça, M. le Président. Merci beaucoup.

Le Président (M. Schneeberger) : Allez-y, pour neuf minutes... vous avez 9 min 51 s.

M. Asselin : Parfait. Je trouvais que c'était bien parti, les interventions du député de LaFontaine, parce qu'on a beaucoup parlé de Vanier-Les Rivières, au début de son intervention, le pont d'étagement, le garage d'automne. Évidemment, je suis très satisfait, comme député de Vanier-Les Rivières, qu'on aborde ces sujets-là. On attend, nous aussi, impatiemment, ce que vous disiez, mais, compte tenu de la croissance dans la région de Québec, de toutes les activités, je comprends qu'il faut attendre notre tour. Et puis le gouvernement a choisi d'investir dans beaucoup de projets concrets qui améliorent le quotidien des citoyens de la Capitale-Nationale. Donc, ça contribue à bâtir une ville plus moderne et plus accessible.

Alors, je vous énumère quelques secteurs où on est intervenus. Premièrement, les investissements majeurs en matière de mobilité, le développement du réseau structurant, le tramway, etc., c'est bien parti. Le transport collectif représente un enjeu majeur pour l'avenir du Québec, et notre gouvernement a maintenu son engagement de faire avancer un projet structurant. On est bien contents.

Pensons également à la reconstruction du pont de l'île, le pont de l'île d'Orléans. C'est un projet qui a été réclamé depuis plusieurs années puis qui va bon train. Ça permettra d'assurer un lien sécuritaire et durable entre l'île et la région de Québec. Il y a aussi... le ministre de la Capitale-Nationale en a parlé, des investissements dans la promenade Samuel-De Champlain, entre autres, au niveau de la phase 4. J'ai aimé ce bout-là des interventions, parce que ça permet d'insister sur le véritable legs qui a été donné et qui continue d'être donné aux citoyens de Québec, les aménagements qui vont être réalisés et ceux qui ont déjà été réalisés. Ça permet un meilleur accès au fleuve et c'est pour notre plus grand bien.

En éducation, laissez-moi vous dire que les investissements ont été réalisés pour répondre à la forte croissance démographique. Des nouvelles écoles ont été construites et agrandies. J'ai d'ailleurs assisté, la semaine dernière, à un agrandissement à l'école du Buisson, 10 classes, un nouveau gymnase. Partout dans la région de la Capitale-Nationale, on a insisté sur ces aménagements-là, et puis on est heureux compte tenu que, dans un certain laps de temps, il n'y a pas eu d'investissement au monde scolaire, puis, enfin, on a de nouvelles écoles. On est contents.

Il y a aussi le gouvernement qui a prévu plusieurs projets d'habitation abordable et sociale afin de répondre aux défis importants. Alors, notamment, des projets ont été approuvés à plein d'endroits. Je regarde, chez nous, Unitairés, le Boisé Lebourgneuf. On n'arrête pas de développer des nouveaux projets. Donc, les logements accessibles aux familles, aux aînés et aux personnes plus vulnérables, ça s'améliore.

Et enfin, je voudrais parler de l'augmentation des enjeux liés à l'itinérance, dont le gouvernement a annoncé un renforcement du soutien pour les situations de vulnérabilité, notamment en permettant un élargissement du programme au supplément de loyer et de mieux accompagner les personnes en situation d'itinérance qui vivent avec des troubles mentaux ou des graves dépendances.

Alors, tous ces projets démontrent une volonté claire de soutenir le développement de la capitale et d'investir concrètement dans la qualité de vie des citoyens de Québec.

M. le ministre, je veux vous interpeler parce qu'on a su, lorsque vous êtes arrivé, que vous aviez trois initiatives que vous voulez mettre, en particulier, de l'avant. À ce moment-ci, est-ce que vous pouvez nous en dire davantage sur ces trois initiatives que vous voulez promouvoir? Allez-y abondamment.

Le Président (M. Schneeberger) : M. le ministre, c'est à vous.

M. Simard : M. le Président, pourriez-vous d'abord me préciser, s'il vous plaît, le temps dont je dispose?

Le Président (M. Schneeberger) : Cinq minutes. Cinq minutes.

M. Simard : Cinq minutes. Bien, merci beaucoup. D'abord, M. le député de Vanier, merci pour votre question. Et je tiens, dans un premier temps, à saluer un de nos collègues de la région de Québec qui, tout dernièrement, a annoncé son retrait de la vie politique, mon ami, un ami de très longue date, le député de Chauveau, avec qui on a fondé la CAQ il y a plus d'une dizaine d'années. À l'époque, tout le monde disait : Vous êtes fous. Qu'est-ce que vous faites là? Ça ne marchera pas. Puis j'ai connu un gars combatif, extrêmement présent dans sa

circonscription, dans la région de Québec. Je voulais le saluer, saluer tous les efforts qu'il a mis. En 2022, il ne l'a pas eu facile non plus avec l'élection et la présence du chef conservateur. Il a fait face à la musique, il a battu le chef du Parti conservateur et c'était... Donc, je lui lève mon chapeau. Je voulais quand même prendre le temps de le faire parce que... puis je l'aurais fait, là, s'il y avait eu des gens de l'opposition aussi, parce que le service public, c'est quelque chose d'éminemment difficile.

Effectivement, M. le député, vous soulevez le fait que, depuis huit mois, là, j'ai tenté de mettre de l'avant trois projets. D'abord, vous connaissez la vitalité de l'économie à Québec. Notre force, notre résilience s'appuient sur sa grande diversité. Mais chose certaine, c'est qu'on ne peut pas s'appuyer sur nos lauriers. Il ne faut pas baisser la garde puis il faut continuer de voir plus loin que le bout de son nez. Et c'est la raison pour laquelle l'imminence de l'arrivée de l'intelligence artificielle, donc, une arrivée qui fracasse tout, là, on parle d'une nouvelle... d'une des plus importantes révolutions technologiques, donc, de toute l'histoire industrielle, va beaucoup bouleverser les choses.

Et c'est la raison pour laquelle j'ai mandaté Québec International de piloter un comité de réflexion sur l'avenir, sur la manière, donc, d'appréhender l'intelligence artificielle dans la grande région à Québec. C'est la première fois qu'un groupe paragouvernemental se réunit avec des éminences dans le secteur pour dire : Bien, voici, nous autres, comment, à Québec, on peut tirer notre épingle du jeu, comment on peut être meilleur avec l'intelligence artificielle, comment on peut se l'approprier plutôt que de subir ses conséquences. Il y a là-dessus... Donc, c'est dirigé par Carl Viel, président de Québec International, puis il y a des sommités comme la rectrice de l'Université Laval, Sophie D'Amours, et j'ai rencontré les membres de ce comité, dernièrement. C'est extraordinaire, ce qu'ils ont à nous partager. Ça va alimenter le développement économique de Québec, mais, plus globalement aussi, la pensée de l'État du Québec. Et...

M. Asselin : ...

M. Simard : Oui, je vous en prie.

M. Asselin : ...dire, je suis content que vous vous intéressiez au domaine des technologies. Donc, on a... Ça fait longtemps qu'on se connaît. Je connais votre propension à parler de ce secteur-là. Donc, que votre premier geste soit autour de ça, bravo.

M. Simard : Oui, et puis on devrait connaître... rendre public ce rapport incessamment, d'ici peu. J'ai encore parlé avec M. Viel, pas plus tard qu'hier soir, pour m'enquérir du moment de son dépôt.

Un autre dossier sur lequel on travaille, bien... le temps passe vite, mais il faut que je vous dise, M. le Président, qu'on s'en va bientôt vers le 425e anniversaire de la ville de Québec, puis il va falloir fêter ça en grand. Puis la ville de Québec, elle est friande des grands rendez-vous mobilisateurs, et c'est la raison pour laquelle, en étroite collaboration avec André Roy, qui est le PDG de la Commission de la capitale nationale, nous avons mandaté M. Daniel Gélinas, qui était l'organisateur du 400e anniversaire de la ville de Québec, une des sommités en matière événementielle au Canada, de pouvoir diriger un comité de réflexion sur la réception d'une exposition universelle qui aurait lieu, donc, pour... à Québec en 2033.

Donc, M. Gélinas s'est rendu à Paris, a rencontré le bureau des expositions universelles, nous a rendu un rapport, et là, là dessus, il faut qu'on mette un peu de pression sur le gouvernement fédéral pour que nous devenions membre, le... en disant «nous», c'est... le gouvernement du Canada doit payer son membership au bureau de l'exposition universelle. C'est presque symbolique, on parle, de mémoire, de 25 000 €, mais il faut que le Canada réintègre la table pour pouvoir poursuivre la réflexion quant à la recevabilité de ce projet. Et, à cet égard, on est en étroite collaboration avec le maire de Québec, Bruno Marchand.

Puis, en terminant, un troisième point qui me tient beaucoup à coeur, c'est l'avenir de Saint-Roch, et puis je travaille très fort avec Bruno Marchand là-dessus, et le président du réseau de l'Université du Québec, M. Alexandre Cloutier, pour penser Saint-Roch dans une logique de quartier universitaire latin 2.0, pour parachever la vision qu'avait Jean-Paul L'Allier. Parce que vous savez qu'on a, chez nous, une concentration importante de sièges sociaux universitaires, dont l'ENAP, la TELUQ, bien sûr, le siège social de l'UQ et la TELUQ, et on va développer Saint-Roch dans une logique universitaire.

• (13 heures) •

Le Président (M. Schneeberger) : Merci beaucoup. Alors, nous avons terminé les blocs d'échange. Merci à tous pour la discipline. Je vous remercie.

Adoption des crédits

Alors, étant donné que le volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et habitation... étant écoulé, nous allons mettre aux voix, maintenant, les crédits du programme intitulé... le programme 6, intitulé Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

M. Tanguay : Sur division.

Le Président (M. Schneeberger) : Adopté. En terminant, je dépose... adopté subdivision, alors... sur division, pardon.

Documents déposés

Alors, en terminant, je dépose les réponses et demandes de renseignements des oppositions.

Alors, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux à demain, jeudi 14 avril, 13 h 45, où nous allons entreprendre l'étude du volet Régions des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et habitation. Alors, sur ce, je vous souhaite un bon dîner. Merci à tous.

(Fin de la séance à 13 h 01)